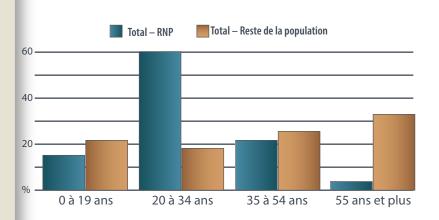
Plus de **924 000** résidents non permanents (RNP) ont été dénombrés lors du Recensement de 2021, représentant ainsi 2,5 % de la population du Canada



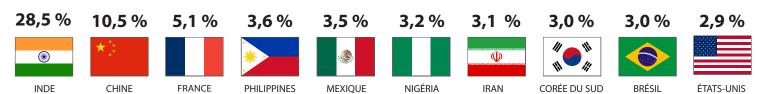
<sup>\*</sup>Inclut les demandeurs d'asile titulaires d'un permis de travail et/ou d'études.

## 60,1% RNP étaient âgés de 20 à 34 ans

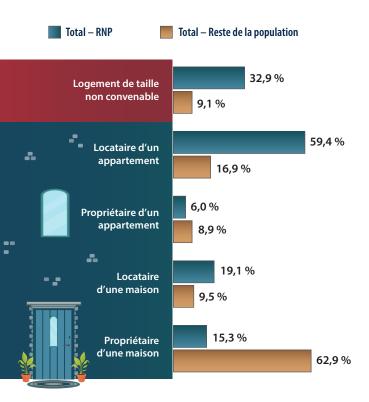


Proportion de la population, par groupe d'âge

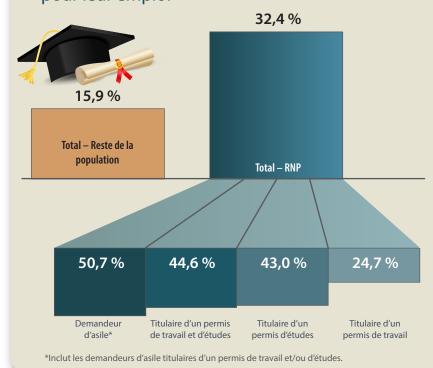
## Les 10 principaux lieux de naissance des RNP



## 1 RNP sur 3 vivait dans un logement de taille non convenable<sup>1</sup>



Parmi les RNP titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, les demandeurs d'asile étaient les plus susceptibles d'être surqualifiés<sup>2</sup> pour leur emploi



<sup>1.</sup> La taille convenable du logement indique si un logement, pour ceux vivant dans un ménage privé, comprend suffisamment de chambres à coucher pour la taille et la composition du ménage.

Source: C. Tuey et N. Bastien, 2023, « Résidents non permanents au Canada: un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021 », Regards sur la société canadienne, produit nº 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

Numéro au catalogue : 11-627-M | ISBN : 978-0-660-49096-0

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023







<sup>2.</sup> La surqualification est définie comme étant la proportion de personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur qui exercent une profession nécessitant  $un \ diplôme \ d'\'etudes \ secondaires \ ou \ moins. \ Les \ personnes \ occupant \ un poste \ de \ gestion \ sont \ exclues \ du \ d\'enominateur.$